

Intervention de Pierre-Alain Muet à l'Assemblée nationale

Deuxième séance du mardi 6 juillet 2010

Orientation des finances publiques pour 2011

(Débat et vote sur une déclaration du Gouvernement)

M. le président. L'ordre du jour appelle la déclaration du Gouvernement sur les orientations des finances publiques pour 2011, le débat et le vote sur cette déclaration, en application de l'article 50-1 de la Constitution.

...

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le ministre, en parlant de la marge de 2 % de baisse du déficit, vous avez souligné que cela était sans précédent, que c'était du jamais vu. En général, on réserve cette formule aux constats, pas aux prévisions. Ce qui ne s'est jamais vu depuis 2002, c'est un programme de stabilité qui ait été respecté.

...Depuis 2002, vous envoyez régulièrement à la Commission européenne des prévisions de réduction du déficit d'un demi point par an...et, chaque fois, vous ne les réalisez pas. Au contraire, les déficits augmentent.

Pourquoi choisissez-vous un demi point de réduction par an ? En fait, c'est parce que, de 1997 à 2001, pendant quatre ans, la réduction du déficit a effectivement été de cette ampleur, mais ce n'était pas vous qui étiez au pouvoir.

M. Pierre Méhaignerie, *président de la commission des affaires sociales.* C'était une période de croissance !

...Ce qui ne s'est jamais vu, c'est un déficit structurel de cinq points de PIB. En effet, le déficit de 8 % est structurel pour les deux tiers.

Madame la ministre, monsieur le ministre, je sais que vous avez contesté ce partage. Je remarque que le rapporteur général le mentionne dans son rapport : il indique en effet que le déficit structurel est de l'ordre de 5 % du PIB. Un peu embarrassé de reconnaître que les politiques de ces dernières années ont conduit à ce déficit, il invente une réduction d'impôt appliquée par tous les gouvernements depuis l'an 2000.

Il est vrai que les impôts ont été réduits. Cependant, quand la gauche a réduit les impôts en 2000 et 2001...elle avait d'abord ramené le déficit à 1,5 % du PIB.

D'une certaine façon, le rapport Carrez nous rend un formidable hommage. À droite, vous ne cessez d'associer la gauche aux impôts. Eh bien non ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) La gauche au pouvoir a permis la baisse des déficits, la réduction de la dette et la diminution des impôts. Quel hommage ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Philippe Briand. Et les 35 heures !

M. Pierre-Alain Muet. Vous nous proposez un plan d'austérité sans précédent, basé sur une

prévision de croissance de 2,5 %, mais aucun institut ne vous suit sur ce terrain. Tout le monde sait que l'application d'une politique d'austérité aveugle comme celle que vous envisagez conduira à une perte de croissance que certains instituts comme l'OFCE évaluent à 1,5 point de croissance par an. Notre rapporteur général écrit qu'il y a peu de chance d'atteindre ces 2,5 % de croissance, au vu des prévisions des instituts étrangers.

Dans vos prévisions de réduction du déficit, vous tablez sur un rebond, sur un rattrapage de la crise, sur une croissance plus forte que la croissance potentielle. Or, dans vos prévisions à long terme sur le déficit des retraites, vous dites exactement le contraire ! Dans ce cas-là, vous estimez que la crise n'est pas rattrapable et que l'on restera en dessous de la croissance potentielle.

Cette incohérence s'explique : dans un cas, vous voulez prouver que vous pourrez réduire les déficits sans prendre des mesures importantes ; dans l'autre cas, vous voulez alarmer les Français sur les déficits à venir des retraites.

Sur les niches fiscales comme sur les dépenses, au lieu de procéder à des réformes structurelles et à une révision générale, vous appliquez le rabot. Quelle va être la conséquence ?

M. Philippe Briand. Ça va raboter !

M. Pierre-Alain Muet. Lors du débat sur le plafonnement des niches fiscales, nous avons déjà souligné cette conséquence. Vous en souvenez-vous ? Si vous plafonnez ou rabotez les niches fiscales, une seule catégorie de Français ne sera pas concernée : celle qui bénéficie du bouclier fiscal.

...Votre politique est marquée par l'injustice, qu'il s'agisse des cadeaux fiscaux que vous avez accordés ou du programme d'austérité d'aujourd'hui. Il faudrait avoir le courage de prévenir les Français de ce qui les attend.

Monsieur le ministre, le débat que nous avons eu sur l'élasticité des recettes fiscales à la croissance n'est pas technique. D'ailleurs, étant l'un de ses lecteurs attentifs, je remarque que le rapporteur général explique que cette élasticité n'a jamais été de 1,6 %, en tout cas pas trois années de suite. Pourquoi donc avez-vous retenu cette élasticité ? Tout simplement pour cacher le fait que, derrière les deux points d'augmentation des prélèvements obligatoires que vous avez dans vos prévisions depuis quatre mois, il y a des augmentations d'impôts.

Le courage serait de dire aux Français que vous serez amenés à augmenter les impôts, ce que vous faites déjà.

M. le président. Il faut conclure, monsieur Muet.

M. Pierre-Alain Muet. Le courage serait de le dire !

Je conclus en soulignant que, quelle que soit la réduction de déficit que vous obtiendrez, la dette de la France aura doublé en dix ans : alors qu'elle se situait à moins de 900 milliards d'euros à l'été 2002, elle atteindra vraisemblablement plus de 1 800 milliards à l'été 2012. Le rapport de la Cour des comptes indique que les intérêts de cette dette représenteront alors plus de 3,5 % du PIB, c'est-à-dire plus d'une fois et demi le déficit des retraites.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Muet.

M. Pierre-Alain Muet. Eh bien, dans cette situation, il faudra du courage politique. Il consisterait à rétablir la justice fiscale dans notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.)*